

PROTOCOLE D'ENTENTE SUR LES PROGRAMMES DE  
COOPÉRATION RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT ATMOSPHERIQUE

OBJET

Cet accord favorisera les contacts entre les unités scientifiques et opérationnelles des services d'environnement atmosphérique du Canada et de l'URSS.

CONTEXTE

Un mémorandum d'intention proposant la création d'un tel accord a été signé par les autorités canadiennes et soviétiques en juin 1989. L'accord facilitera la coopération dans le domaine de l'environnement atmosphérique, particulièrement la recherche sur le changement climatique (effet de serre) et l'appauvrissement de la couche d'ozone.

DESCRIPTION

Cet accord sera administré par le Service d'environnement atmosphérique d'Environnement Canada et le Comité d'État soviétique sur l'hydrométéorologie (Goskomhydromet). Les quatre domaines de coopération choisis sont la météorologie, la climatologie, les glaces marines et les questions d'environnement atmosphérique.

Les sujets de recherche conjointe qui revêtent une importance particulière comprennent notamment l'analyse du climat global, la surveillance des niveaux d'ozone de la stratosphère, la pollution atmosphérique, les problèmes d'environnement dans l'Arctique et les prévisions atmosphériques dans l'Arctique.

AVANTAGES

Le Canada et l'Union soviétique reconnaissent tous deux l'importance de la recherche atmosphérique. Cet accord permettra aux deux pays de coopérer et de tirer ainsi le meilleur parti possible de leurs talents et de leurs ressources.